

Descriptif type du système ISOLASUP Evolution

Le Gros Œuvre sera réalisé en blocs coffrants isolants ISOLASUP Evolution de 30cm Rth paroi 4,26 m².K/W, 37,5cm Rth paroi 6,68 m².K/W ou 45cm Rth paroi 9,10 m².K/W d'épaisseur ou similaire. Les blocs ISOLASUP Evolution seront assemblés à sec par emboîtement tenons/mortaises selon le pas maître de 7,5cm. Cet assemblage forme le coffrage d'un voile béton d'épaisseur nominale 15cm qui sera coulé en place.

CARACTERISTIQUES :

Les blocs ISOLASUP Evolution d'épaisseur 30, 37,5 ou 45 cm sont obtenus par l'assemblage de 2 parois de 750x75x250 1 paroi de 750x75x250 et 1 paroi de 750x150x250 2 parois de 750x150x250 reliées par 4 entretoises glissées dans les rainures libres des faces intérieures des parois.

- Dimension des blocs bruts : 750x300x250 750x375x250 750x450x250 soit 5,35 u/m²

- Assemblage des blocs entre eux :

- par emboîtement tenons/mortaises dans le plan horizontal selon un pas maître de 7,5cm
- et rainures/languettes dans le plan vertical

- Résistance thermique selon calculs CSTB 13-098 et certification ACERMI 14-186-960 :

R=4,26 m².K/W. en ép.30cm compris voile béton, enduit extérieur et parement intérieur en plaque de plâtre

R=6,68 m².K/W. en ép.37,5cm compris voile béton, enduit extérieur et parement intérieur en plaque de plâtre

R=9,10 m².K/W. en ép.45cm compris voile béton, enduit extérieur et parement intérieur en plaque de plâtre

- Accessoires complémentaires :

- Bouchon obturateur vertical : réalisation des angles droits et des jambages d'ouverture
- Pièce linteau obturateur horizontal : réalisation de fond de coffrage isolant sous linteau, d'isolation sous allège d'ouverture et d'isolation en tête d'acrotère.
- Module-Coffres pour pose de volets roulants traditionnels en coffre tunnel ou pose de menuiseries monoblocs à VR intégré en demi-coffre.

- Environnement normatif :

Produit sous avis technique du CSTB : *en cours*

Certification ACERMI : 14-186-960

Coefficients thermiques Parois et Déperditions linéiques du système : selon calculs CSTB13-098

RE et PV FEU : n° RS14-039 établi par le CSTB

PV Perméabilité à la vapeur d'eau : RE n°EMI 14-26050195

MISE EN ŒUVRE du Système ISOLASUP Evolution :

(Se référer à l'Avis Technique n°*en cours* et au Cahier Technique de Pose ISOLASUP Evolution)

- 1ère rangée :

Les blocs ISOLASUP Evolution préassemblés (2 parois + 4 entretoises) sont posés à sec sur la dalle et alignés sur le tracé des murs intérieurs préalablement réalisé. Pour garantir la continuité des emboîtements tenons/mortaises, les murs sont bâtis en continu. Marquer l'emplacement des

ouvertures (portes, baies) par la mise en place des bouchons obturateurs verticaux à l'emplacement des jambages. La distance entre jambages est gérable au pas de 1,875cm pour obtenir une largeur brute correspondante à la largeur tableau augmentée de 2 fois l'épaisseur de l'enduit de finition.

- Rangées 2 et 3 :

Emboîter une paroi extérieure puis une paroi intérieure sur la paroi correspondante du rang inférieur en respectant le harpage et glisser les 4 entretoises constituant chaque bloc dans les encastremets libres. Selon les prescriptions de l'étude béton armé, positionner les armatures de voile béton (fers tor HA) sur les créneaux des tirants supérieurs des entretoises. Les 3 premiers rangs doivent être d'une planimétrie et d'une altimétrie parfaite, car c'est ce qui va conditionner le parfait alignement des produits ainsi que la rapidité de mise en œuvre des rangs suivants. Procéder au contrôle de planimétrie et d'altitude à l'aide d'un niveau laser et réaliser les calages nécessaires. Vérifier l'alignement des murs en tirant un cordeau sur chaque façade et ajuster si nécessaire.

- Mise en place des étais de maintien :

Mettre en place dans chaque angle un étau de maintien ISOLASUP en fixant le pied de mât et du tirant-poussant à la dalle par des goujons à béton. Répartir ensuite 1 étau par ml de mur entre les angles et positionner 1 étau au droit de chaque jambage d'ouverture. Effectuer au fil à plomb le réglage de la verticalité de chaque mât. Réaliser un contrôle final en vérifiant au cordeau le bon alignement de toutes les têtes de mâts.

- Rangées suivantes :

Procéder comme les rangs 2 et 3 pour la mise en place des parois, des entretoises et des armatures renfort de voile selon étude BA. Réaliser les découpes nécessaires aux ouvertures et positionner les bouchons obturateurs verticaux aux emplacements des jambages. Fixer chaque paroi passant devant un étau par le vissage d'une cheville nylon type Cheville isolation 18/50 réf. Chausson 753275.01.

- Réalisation des points singuliers :

Les blocs d'angle et les blocs tableau sont réalisés par la mise en place de bouchons obturateurs verticaux dans des blocs standard. Le coffrage des fonds de linteau, l'isolation sous allège des fenêtres et en têtes d'acrotères sont réalisés par la mise en place de pièces linteau obturateur horizontal. Mise en œuvre des Module-Coffres pour volets roulants traditionnels ou pose de menuiseries Monoblocs à VR inversé : se référer à la documentation technique de pose correspondante.

- Coulage du voile béton :

Respect des règles du DTU 23-1 Murs en béton banché. Le coulage du voile béton est habituellement réalisé à hauteur d'étage (3,00ml maxi) par passe successives de hauteur 1,00ml maxi. Béton C25/30, Granulométrie 10mm maxi et Fluidité S4 (affaissement au cône d'Abrahams de 16 à 21cm) coulé à la pompe Rotor.

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Calepinage vertical : par recoupe au fil chaud des parois du dernier rang
- Harpage : d'une rangée à l'autre, les blocs ISOLASUP devront être croisés dans une zone comprise entre 1/3 et 2/3.
- selon zone sismique :
Se conformer aux prescriptions de l'étude béton armé pour la mise en place des armatures nécessaires.